

Enseigner la pole dance

« Enseigner, c'est savoir transmettre ses connaissances avec passion et bienveillance. »



FORMATION PROFESSIONNELLE



MAJ le 12 août 2026

PROGRAMME DE LA FORMATION



- À qui s'adresse nos formations ?

- Aux danseurs professionnels, les professionnels du monde de la scène, artistes de cirque.
- Aux publics en situation de reconversion professionnelle vers les danses aériennes ayant des notions et/ou une pratique de la danse à titre amateur (**prérequis : minimum 1 an de pratique**).

- Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

- Maîtriser le français à l'écrit et à l'oral au niveau B1 minimum.
- Être titulaire d'une certification en danse professionnelle et/ou d'enseignement de la danse, ou justifier d'une expérience significative en pratique et/ou en transmission de la discipline.
- Justifier d'un minimum d'un an de pratique régulière du pole dance.
- Avoir un projet de diversification de son offre d'enseignement ou d'installation comme professeur de pole dance.
- Un entretien (en visio ou en présentiel) pourrait être réalisé pour évaluer le niveau technique du candidat.

- Documents pour constituer le dossier :

Une attestation sur l'honneur de pratique, un CV, ainsi qu'un certificat médical attestant de votre aptitude à pratiquer et à exercer la discipline.

- Accès à la certification :

- La certification finale est accessible aux candidats inscrits au parcours complet de formation dans la continuité. Les candidats inscrits au parcours complet bénéficient d'une place pour se présenter à l'examen final.
- Les modules suivis séparément constituent des formations indépendantes. Ils ne garantissent pas l'accès automatique à la certification finale. Une demande de passage d'examen pourra être étudiée ultérieurement par l'organisme de formation selon le niveau technique et pédagogique du candidat, et des places disponibles. L'organisme de formation se réserve le droit de refuser l'accès à la certification si les conditions pédagogiques ne sont pas réunies.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONDITIONS

- Objectifs pédagogiques

- Développer ses compétences et apprendre à **construire un cours** en planifiant les étapes avec le groupe ou l'individu.
- Connaître les **échauffements** et les **étirements** propres à la pole dance.
- **Encadrer un groupe d'apprenants** du niveau débutant au niveau avancé en les faisant évoluer à leur rythme.
- Construire un **cours adapté** afin de déterminer le niveau de maîtrise en danse de chacun.
- Établir un **apprentissage cohérent et progressif** en toute sécurité.
- Acquérir notre **technique d'enseignement** qui vous permettra d'expliquer les figures selon le niveau des élèves.
- Apprendre à **parer** vos élèves en tout sécurité pour eux et pour vous. Avoir les bons placements.
- **Encadrer** un cours **collectif ou individuel**, afin de faire progresser les participants individuellement au sein d'un groupe.
- Apprendre et savoir mettre en place les **règles de sécurité** nécessaires à la pole dance.

- Tarifs et conditions

- La formation se déroule sur **45 heures** réparties sur **9 jours** avec une charge de travail de **5 heures par jour**.
- Vous pouvez suivre la formation complète sur 45 heures ou sinon construire votre formation sur mesure en choisissant les sessions de formation séparément. **Attention : les sessions (débutant, intermédiaire, avancé) doivent être réalisés dans l'ordre.**
- Formation certifiante (examen final devant un jury professionnel) une fois les trois sessions finies.
- Coût pédagogique :
 - Formation complète : **2000€ TTC** avec certification.
 - Formation modulaire : **600€ TTC par niveau** sans certification.
 - Certification : **200€ TTC** si formation modulaire (inclus dans la formation complète).



DETAIL DU PROGRAMME DE FORMATION

Première session

15 heures réparties sur 3 jours

Contenu :

- Les bases et la création d'un premier cours.
- La découverte de la discipline.
- La déontologie du professeur-e
- La technique d'enseignement et la sécurité.
- La prévention des blessures.
- La construction d'un cours complet.
- La création des enchaînements et combinaisons des figures.
- L'apprentissage des figures permettant de faire évoluer vos élèves du niveau débutant

Deuxième session

15 heures réparties sur 3 jours

Contenu :

- L'apprentissage des figures permettant de faire évoluer vos élèves du niveau intermédiaire.
- Les combos et transitions, ainsi que les figures sollicitant de la force et de la souplesse.
- Le mode spinning : savoir le maîtriser et l'enseigner.
- Le travail d'assouplissement.
- Les créations chorégraphiques.
- Les parades et la sécurité du niveau intermédiaire.

Troisième session

15 heures réparties sur 3 jours

Contenu :

- L'apprentissage des figures permettant de faire évoluer vos élèves du niveau avancé.
- Les figures nécessitant de la force et de la souplesse.
- Les transitions et le travail de fluidité.
- Les cours privés.
- Les créations artistiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES



- En présentiel :

- Accueil dans une salle dédiée, équipée des agrès nécessaires à la pratique
- Mise à disposition de supports pour les cours théoriques
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique
- Plusieurs épreuve écrites (QCM).
- Trois points d'étapes sous forme de mise en situation, une par session. Une évaluation est faite à l'aide d'une grille critériée. Suivi d'un temps de débriefing avec la formatrice.
- Feuille de présence.

- En distanciel :

- Supports vidéo pour les cours pratiques et supports PDF pour les cours théoriques.
- Accompagnement par la formatrice tout au long de la formation.
- Groupe d'échange dédié aux candidats, échanges possibles par mail et par téléphone.
- Un cours individuel d'une heure, en présentiel ou en visioconférence, avec la formatrice.
- Plusieurs épreuve écrites (QCM), sur la plateforme en ligne.
- Trois points d'étapes sous forme de mise en situation, une par niveau. Vous devez nous envoyer une vidéo à la fin de chaque niveau de formation qui correspondra à un cours complet de 30 minutes. Une évaluation est faite à l'aide d'une grille critériée. Suivi d'un temps de débriefing avec la formatrice.
- Un temps d'échange avec la formatrice avant le passage de l'évaluation final.
- Relevés de connexions et relances pour suivre l'avancement de la formation.

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'en informer CIELITO lors de votre inscription et, le cas échéant, de fournir les préconisations médicales nécessaires afin de permettre la mise en place des adaptations appropriées.

CERTIFICATION



- **Nom de la certification :** RS7075 Enseigner la pole dance.

- **Compétences attestées :**

- Évaluer les capacités individuelles des apprenants, y compris les PSH, en mettant en place des critères d'évaluation objectifs pour mesurer le niveau des apprenants en pole dance (débutant, intermédiaire ou avancé), afin de fixer des objectifs cohérents propres à chaque niveau.
- Concevoir des séances d'enseignement adaptées aux besoins de tous les apprenants, y compris les PSH. Planifier et organiser les étapes d'apprentissage en tenant compte de leur sécurité et de leur bien-être et en intégrant des méthodes pédagogiques variées pour faciliter l'apprentissage et l'inclusion.
- Mettre à l'œuvre le cours avec la technique d'enseignement apprise, en réalisant des figures techniques, tout en veillant à expliquer et accompagner les mouvements dans une posture pédagogique pour s'assurer de l'acquisition des savoirs et savoir-faire associés à la pole dance.
- Assurer la sécurité des apprenants en mettant en œuvre des procédures de sécurité adaptées à la pole dance pour former les apprenants, y compris les PSH, ainsi qu'aux bonnes pratiques pour prévenir les blessures.

- **Dispositif d'évaluation et validation des compétences :**

Une fois la formation complète réalisée, en présentiel ou à distance, vous devrez réaliser une mise en situation professionnelle d'un cours complet en présentiel. L'épreuve sera encadrée par un jury, composé de deux membres externes à l'organisme certificateur et experts de la danse et/ou de la pole dance.

Il faut obtenir une note supérieure ou égale à 15/20 (75% de la note finale).

Organisme certificateur : CIELITO DANSES AÉRIENNES

Date d'enregistrement : 28/02/2025

Maria Dolores JAIMES

« Enseigner, c'est aussi donner une partie de soi-même »

Je suis passionnée par les danses aériennes, elles m'ont permis de développer la confiance en moi, de muscler mon corps tout en m'amusant au travers de la danse et de l'expression corporelle.

J'ai connu les danses aériennes en 2014. La passion a très vite pris le dessus. Après plusieurs années d'entraînement et d'apprentissage, j'ai décidé de faire une reconversion professionnelle suite à un bilan de compétences afin de vivre de ma passion.

J'ai donc réalisé plusieurs formations professionnelles et stages techniques, à Paris chez Doris Arnold, à Saint Nazaire auprès de Fred Deb' (compagnie Drapés aériens) et à Montélimar chez Ovale Lune.

Professeure de danse aérienne depuis 2018 et soucieuse de l'importance d'être bien formé(e) à l'enseignement de ces disciplines, j'ai eu le souhait de créer ma propre méthodologie d'apprentissage qui est une symbiose de mes diverses formations et expériences professionnelles.

